



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2017

Personne absente excusée ayant donné pouvoir : Mme DUMONT Sandrine à M. VALENTIN Martial.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 12/07/2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II - DELIBERATIONS

- 1) **Coupes de bois 2018** : Après présentation par le représentant de l'ONF du plan de gestion des bois et forêts de la commune, le conseil décide à 13 voix pour, le report des coupes d'amélioration prévues en 2018 (capital forestier insuffisant) et son remplacement par des coupes de régénération sur les parcelles 13 et 26 (Inscription : voir infos diverses page suivante)
- 2) **Révision de zonage d'assainissement collectif** : L'organisation du zonage d'assainissement, révisé, soumis à enquête publique, proposait, au vu des résultats de l'étude, l'organisation suivante :
 - 1°) le maintien du secteur de Villargeault en assainissement collectif avec un ouvrage de collecte et de filtration, dont les travaux ne sont pas programmés à ce jour.
 - 2°) le passage des autres secteurs prévus en zonage collectif en assainissement individuel, modifiant par conséquent le zonage actuel d'assainissement collectif.L'enquête publique s'est déroulée du 7 juin 2017 au 24 juin 2017 sur une durée de 17 jours consécutifs.

Le commissaire-enquêteur a, en date du 18 juillet 2017, rendu ses conclusions. Celui-ci émet un avis favorable au projet de révision du zonage d'assainissement, tel que présenté à l'enquête publique.

Le conseil approuve à l'unanimité la révision de zonage présentée ci-dessus, en accord avec les conclusions du commissaire enquêteur.
- 3) **Frais de scolarité** : Un enfant de la commune de l'Abergement Sainte Colombe a fréquenté l'école d'une autre commune au cours de l'année scolaire 2015-2016 et 2016/2017 dont les frais de fonctionnement s'élèvent à 159 €/an. Le conseil approuve à l'unanimité le versement de cette somme.
- 4) **Convention pour le contrôle des poteaux incendie** : Afin d'assurer le suivi du matériel de défense incendie sur la commune, une convention est signée avec la SAUR pour le contrôle et l'entretien du matériel de protection incendie.

Cette convention signée en 2011 pour une durée de 6 ans arrive à échéance. Le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention autorise M. le Maire à signer cette convention valable jusqu'en 2022.
- 5) **Contrat d'assurance des risques statutaires** : La commune bénéficiait jusqu'alors d'un contrat d'assurance concernant les frais laissés à sa charge dans le cadre de la gestion des employé(e)s. Or, le Centre de Gestion ayant proposé de mutualiser le coût de ce type de contrat (par un appel d'offres groupé, dont la commune faisait partie, par une délibération prise en février), le conseil se prononce favorable, à l'unanimité, à la signature avec celui-ci d'un nouveau contrat, plus avantageux en termes de finances et identique en termes de couverture.
- 6) **Demande de subvention pour le projet de sécurisation de chemin piétonnier** : Le conseil décide à l'unanimité de scinder le projet en deux phases, dont la première sera constituée du seul chemin piétonnier, et autorise M le Maire à effectuer toutes les démarches en termes de sollicitation de subventions au titre des amendes de police. Les devis ont été réactualisés, intégrant de nouveaux points éligibles à subvention.
- 7) **Exhumations** : Le devis présenté par la commission cimetière concernant trois concessions à relever, pour la somme de 3 494,02 € TTC, est approuvé à l'unanimité.

- 8) **Extension de mairie** : Le conseil, suite aux réunions de travail de la commission bâtiments avec le cabinet d'architecture, décide de porter la somme du coût des travaux de 335 000 € H.T à 350 000 € HT, dans l'optique d'agrandir la surface prévue pour la future garderie. Pour rappel, la commission avait mandaté ce cabinet pour modifier des dimensions et chiffrer en conséquence le projet.

III – COMPTES-RENDUS DE REUNIONS :

- 1) **Commission bâtiments** : La commission, suite à sa visite des bâtiments communaux, présente les travaux d'entretien qu'elle juge nécessaire cette fin d'année, principalement à la cantine scolaire.
- 2) **Conseil communautaire** : Le conseil a validé le recrutement d'un cabinet pour l'étude d'une éventuelle mise en place de la FPU (fiscalité professionnelle unique) qui permettrait d'harmoniser la taxe des entreprises sur le territoire des 26 communes, et d'obtenir des fonds supplémentaires par une bonification par habitant. Pour permettre la mise en place de la FPU, la communauté de communes devra assumer 9 compétences, au lieu de 8 actuellement. Cela nécessitera une modification de ses statuts, sur laquelle les conseils municipaux auront à se prononcer.
- 3) **Commission assainissement** : La commission présente le compte-rendu des travaux dans le cadre de la garantie décennale pour colmater des fuites sur le réseau ; elle présente aussi le résultat du contrôle et de l'hydrocurage des puits de la rue du Champ Salin (présence de cailloux) et route de Saint Christophe. L'inspection de la station du lit de roseaux par le service d'assainissement du Conseil Départemental a fait état du bon entretien assuré par les services techniques de la commune.
- 4) **Commission d'organisation du Repas des Anciens** : Un point est fait sur l'organisation et les différentes tâches sont réparties.
- 5) **Comité de Fleurissement** : La commission a effectué le dernier désherbage et fait un point de ses activités.

IV – INFORMATIONS DIVERSES :

- 1) **Service d'instruction des dossiers d'urbanisme** : Le coût annuel de ce service, assuré par le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne depuis l'arrêt des instructions par les services de la DDT, s'élève cette année à 5 446 € pour la commune.
- 2) **Mât Free Mobile** : Le mât a été posé et la commune est en attente des résultats des mesures de champs sur le site.
- 3) **CCAS** : Le CCAS est toujours à la recherche d'un membre à intégrer dans ses rangs.

INFORMATIONS DIVERSES

MANIFESTATIONS A VENIR

- Samedi 7 octobre 2017 : Repas des anciens à la salle polyvalente.
- Dimanche 15 octobre 2017 : Foire d'Automne organisée par le Comité des Fêtes.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire Terres de Bresse se réunira jeudi 19 octobre 2017 à 19h00,
Salle polyvalente de L'Abergement Ste Colombe.

SPECTACLE POUR ENFANTS : « M. SKOUIC A DISPARU »

(Cie des contes perdus)

organisé par les bibliothèques de L'Abergement Ste Colombe, Baudrières,
St Christophe en Bresse et St Germain du Plain :

Mercredi 25 octobre 2017 à 17h30

Salle polyvalente de l'Abergement Sainte Colombe

Spectacle gratuit, à partir de 3 ans : marionnettes, théâtre d'objets.

Inscription dans les bibliothèques jusqu'au 20 octobre 2017.

CESSIONS DE BOIS

**Les inscriptions pour les coupes de bois seront reçues en mairie
jusqu'au 30 octobre 2017 dernier délai.**

Parcelles N° 13 et 26

Prix de vente : 8 € le m³ abattu, soit 5,33 € le stère.

DON DU SANG

Jeudi 26 octobre 2017, de 15h30 à 19h30 à OUROUX SUR SAONE (Salle Roger Rochet).

FERMETURE DE LA PECHE A L'ETANG

La fermeture de la pêche à l'étang La Colombe est fixée au dimanche 29 octobre 2017.

INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement installées sur la commune ou non encore inscrites sont invitées
à venir se présenter en mairie **au plus tard le samedi 30 décembre 2017 (12h00)**

pour procéder à l'inscription sur la liste électorale.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.